BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2035

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

892 215 914 RCS Lyon.
JOB DIRECT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 26, Rue De la Villette, 69003 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : JOB DIRECT SAS au capital de 100.000 € Siège : 26 rue de la Villette – 69003 Lyon 892 215 914 RCS Lyon IDP SAS au capital de 4.935.094 € Siège : 26 rue de la Villette – 69003 Lyon 894 810 696 RCS Lyon AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant assp en date du 25.11.24, JOB DIRECT et IDP ont établi le projet de fusion par absorption de JOB DIRECT par IDP. JOB DIRECT ferait apport à IDP de la totalité de son actif, soit 384.474 €, à charge de la totalité de son passif, soit 263.079 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 121.395 €. JOB DIRECT étant détenue intégralement par IDP, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun rapport d'échange n'a été déterminé et la fusion n'aura pas à être approuvée par l'associée unique de JOB DIRECT et la collectivité des associés de IDP. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01.01.24 au plan comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par JOB DIRECT depuis le 01.01.24 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par IDP. JOB DIRECT sera dissoute de plein droit sans liquidation à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de IDP et ceux de JOB DIRECT dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 c.com, soit 30 jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 c.com, le projet de fusion a été déposé pour JOB DIRECT et IDP au GTC de Lyon le 25.11.24..